1. Contexte

La SAS AVEL BREIZH projette d'implanter un parc éolien de 6 unités au lieu-dit « la Baudière » sur la commune de COESMES. La hauteur totale en bout de pâle est de 178.40 mètres (hauteur du moyeu : 120 mètres, longueur des pales : 58,40 mètres) Les habitants du hameau du Matz sont inquiets des conséquences sanitaires (infrasons, ondes électromagnétiques, ...) engendrés par un projet d'une telle ampleur. Suite à un article paru sur le site http://www.pleinchamp.com

(http://www.pleinchamp.com/actualites-generales/actualites/vent-debout-face-aux-eoliennes) concernant des problèmes dans deux exploitations agricoles situées à proximité du parc éolien des Quatre Seigneur dans le canton de Nozay, les habitants décident de contacter Monsieur et Madame POTIRON gérant l'une des exploitations rencontrant de graves difficultés afin de recueillir leur témoignage.

La rencontre se déroule le mardi 2 juin 2015 et durera 3 heures. Nous remercions Monsieur et Madame POTIRON pour l'accueil qu'ils nous ont réservé.

2. Présentation de l'exploitation

Monsieur et Madame POTIRON conduisent un élevage bovin de 300 têtes divisé en deux troupeaux :

un troupeau laitier de race Normande un troupeau allaitant de race Charolaise II faut noter que les vêlages sont étalés sur l'année.

La traite des vaches laitières est réalisée par le même robot de traite depuis 2010. L'exploitation se situe au lieu-dit Le Luc à PUCEUL à 700 mètres du parc éolien des Quatre Seigneur situé sur les communes de Nozay/Puceul/Abbaretz/Saffré. Monsieur et Madame POTIRON ont été démarchés par ABO Wind pour implanter une éolienne sur leur terrain. Monsieur et Madame POTIRON ont accepté n'ayant pas d'à priori sur cette production d'énergie. Monsieur POTIRON avait juste connaissance des problèmes qu'avait rencontré un exploitant suite à la mise en place du parc éolien de Derval/Lusanger. La société ABO Wind l'avait rassuré en indiquant que les problèmes avaient été résolus!

3. Chronologie des faits

A partir d'octobre 2012, l'exploitation commence à rencontrer les problèmes suivants : Diminution de la production de lait, Problème de vêlage, Perte de bétail,

Pendant 9 mois, l'exploitation remet en cause sa façon de conduire ses troupeaux (rations, alimentations, préparation des vêlages, ...).

En discutant avec le vétérinaire, le rapprochement est fait avec la mise en place du parc éolien de Nozay/Puceul/Abbaretz/Saffré. En effet les problèmes ont commencé lors de la réalisation du terrassement.

Monsieur POTIRON contacte ABO Wind pour lui faire part de ses problèmes. ABO Wind envoie des géobiologues pour résoudre le problème (apparemment, ils ont l'habitude de ce type de problème !?).

Mais les problèmes persistent et le bilan au bout de 13 mois est lourd :

Perte de 60 têtes de bétail soit 20% de perte

Diminution de la production de lait

Diminution de la qualité du lait (pénalités, menace de suspendre la collecte,...)

Au total, la perte a été établie par un comptable et s'élève à 93000 euros sur l'année 2013! Les problèmes ne sont toujours pas résolus et ABO Wind semble de moins en moins se préoccuper des problèmes rencontrés par Monsieur et Madame POTIRON.

Monsieur et Madame POTIRON décident d'alerter l'administration et en particulier le préfet. Il faudra un courrier recommandé pour que le Préfet s'intéresse au dossier!

Une réunion est organisée par la préfecture avec pas moins de 29 personnes autour de la table (ABO Wind, l'ARS, EDF, RTE,...). A la suite de cette réunion, il est proposé à Monsieur et Madame POTIRON ainsi qu'aux deux autres exploitants rencontrant les mêmes problèmes, d'intégrer la procédure GPSE (Groupe Permanent de Sécurité

Electrique). Monsieur et Madame POTIRON ainsi qu'un autre exploitant accepte, le troisième ne souhaite pas intégrer la procédure.

Des expertises sanitaires sont réalisées sur les troupeaux, de nombreuses analyses sont effectuées, de nouveaux géobiologues interviennent mais les problèmes sont toujours présents.

Des rapports d'expertise ont été rédigés courant mai.

4. Interventions des géobiologues

Pas moins de 7 géobiologues sont intervenus sur l'exploitation de Monsieur et Madame POTIRON dont Monsieur Alexandre RUSANOV et Monsieur Luc LEROY La société ABO Wind ayant autorisé l'accès aux éoliennes, des dispositifs sont mis en place par les géobiologues afin de neutraliser les perturbations. Monsieur POTIRON constate parfois une petite amélioration mais celle-ci ne dure pas dans le temps (maximum 8 jour), et parfois les problèmes s'aggravent.

Les géobiologues se sont aussi déplacés sur les différents parcs éoliens de la région (Derval/Lusanger, Issé/Saint-Vincent-des-Landes, Sion les Mines, Le Grand-Fougeray, Erbray, Soudan) pour s'assurer qu'il n y avait pas d'interaction entre les parcs.

Il a aussi été décidé de mettre un dispositif pour neutraliser les perturbations au point « stratégique » identifié par les géobiologues mais les problèmes étaient amplifiés Il faut noter que chaque géobiologue a sa façon de travailler mais à l'unanimité, ils ont identifié les mêmes causes et localisé le même point de forte concentration des perturbations :

la cause semble être le réseau de failles d'eau, très développé dans le secteur où sont implantées les éoliennes

le point de concentration des perturbations est identifié à quelques mètres du robot de traite

5. Analyses sanitaires de l'exploitation

L'exploitation a subi diverses analyses sanitaires :

analyses parasitaires du troupeau

analyses de l'alimentation du troupeau

autopsie d'animaux euthanasiés

analyse de l'eau mise à disposition du troupeau

Aucune analyse n'a révélé de problèmes sanitaires sur l'exploitation.

4. Interventions des géobiologues

Pas moins de 7 géobiologues sont intervenus sur l'exploitation de Monsieur et Madame POTIRON dont Monsieur Alexandre RUSANOV et Monsieur Luc LEROY La société ABO Wind ayant autorisé l'accès aux éoliennes, des dispositifs sont mis en place par les géobiologues afin de neutraliser les perturbations. Monsieur POTIRON constate parfois une petite amélioration mais celle-ci ne dure pas dans le temps (maximum 8 jour), et parfois les problèmes s'aggravent.

Les géobiologues se sont aussi déplacés sur les différents parcs eoliens de la région (Derval/Lusanger, Issé/Saint-Vincent-des-Landes, Sion les Mines, Le Grand-Fougeray, Erbray, Soudan) pour s'assurer qu'il n y avait pas d'interaction entre les parcs.

Il a aussi été décidé de mettre un dispositif pour neutraliser les perturbations au point « stratégique » identifié par les géobiologues mais les problèmes étaient amplifiés Il faut noter que chaque géobiologue a sa façon de travailler mais à l'unanimité, ils ont identifié les mêmes causes et localisé le même point de forte concentration des perturbations :

la cause semble être le réseau de failles d'eau, très développé dans le secteur où sont yj

implantées les éoliennes

le point de concentration des perturbations est identifié à quelques mètres du robot de

traite

5. Analyses sanitaires de l'exploitation

L'exploitation a subi diverses analyses sanitaires :

analyses parasitaires du troupeau

analyses de l'alimentation du troupeau

autopsie d'animaux euthanasiés

analyse de l'eau mise à disposition du troupeau

Aucune analyse n'a révélé de problèmes sanitaires sur l'exploitation.

6. Types de problèmes rencontrés sur l'exploitation

La liste des problèmes rencontrés par les exploitants :

Vaches refusant d'accéder au robot de traite (ou refusant d'utiliser un des quais de traite pour la deuxième exploitation),

Vaches stressées pendant la traite qui tape et qui peut entraîner le décrochage des faisceaux trayeurs,

Contamination butyrique du lait lié au décrochage des faisceaux trayeurs aspirant de la bouse qui peut conduire à une suspension de la collecte du lait (par deux fois, Monsieur et Madame POTIRON ont été mis en demeure par le collecteur), Présence de cellules dans le lait entraînant des pénalités

Problème d'assimilation des compléments azotés (urée) par les vaches. En effet le taux d'urée du lait fourni par M. et Mme POTIRON permettant un complément azoté jusqu'à 150g, mais les vaches ne semblent pas l'assimiler correctement et font un excès d'urée même avec un apport de 10g...,

Malgré la préparation au vêlage faite par Monsieur POTIRON, il y a des problèmes de délivrance, des veaux qui meurent quelques heures après la naissance alors que le vêlage s'était bien déroulé,

Manque d'appétence de certains animaux qui entraîne une maigreur de ces derniers, Problèmes de croissance chez certains jeunes bovins,

Certains emplacements de cases à veau ne sont pas utilisables, les veaux y dépérissent, Certaines logettes dans la tabulation ne sont pas utilisées par les vaches, Sur une parcelle d'herbage, les bovins semblent insensibles à la clôture électrique, Formation d'une croûte à la surface de la fosse à lisier qui indique un problème d'oxygénation que Monsieur POTIRON n'avait pas encore rencontré Sur l'autre exploitation, échauffement des silos (température jusqu'à 54°C) entraînant des pertes importantes de nourriture dues à la pourriture,

7. Santé humaine

Les problèmes de santé humaine sont les suivants :

Migraine

Fatigue

Problèmes osculaires : brûlures aux yeux à proximité de certaines éoliennes,...

Quelques faits pour illustrés ces propos :

Aujourd'hui, Madame POTIRON ne peut plus travailler sur le site de l'exploitation car une présence trop prolongé dans les bâtiments d'exploitation entraine des migraines et une grosse fatique

Mme Potiron étant prédisposée à des crises d'épilepsie, la mise en place du parc éolien a augmenté sa sensibilité et Madame POTIRON a eu de violentes crises d'épilepsie depuis la mise en service du parc alors qu'auparavant elle était peu sujette à des crises.

Un stagiaire a été obligé d'arrêter sa journée de travail et se reposer toute un après-midi suite à une violente migraine

Plusieurs membres de la famille ont des problèmes osculaires (brûlures aux yeux, yeux rouges,...), mais les bilans ophtalmologiques sont pour le moment négatifs. Un avis dans un service de référence au CHU de Nantes ou à la clinique Sourdille va probablement être

demandé dans les prochaines semaines.

8. Propositions

Monsieur et Madame POTIRON ont proposé de déplacer le robot de traite et ont demandé l'avis aux geobiologues l'emplacement idéal exempt de perturbations mais tout le site subi les perturbations pour le lieu d'implantation idéal sur le site.

Les propositions peuvent être faites :

Réaliser une étude géologique du site.

Réaliser une étude sur les infrasons (ou à défaut si l'étude est jugée trop coûteuse, étudier le comportement des taupes sur le site s'il y en a encore ou faire venir un cirque à PUCEUL au pied des éoliennes et voir le comportement des éléphants),

Proposer un robot de traite mobile aux exploitants afin de changer le lieu de traite et voir si une amélioration du comportement des vaches à la traite est constatée,

Inviter Monsieur le préfet, les responsables de la société ABO WIND et des membres de l'ARS à venir travailler dans les bâtiments de l'exploitation pendant plusieurs jours pour observer les troupeaux et voir les éventuels problèmes de santé pour ces personnes,

9. Conclusions

La visite du site d'exploitation permet de vérifier les problèmes décrits par Monsieur et Madame POTIRON et de se rendre compte de la gravité de la situation.

Monsieur et Madame POTIRON qui ne sont pas de farouches opposants à l'énergie éolienne puisque ils en ont accepté une sur leur terrain demande à ce que des études sérieuses sur la géologie des sites et une étude des infrasons soient réalisées avant l'implantation d'un parc éolien afin d'éviter la même mésaventure à d'autres exploitants. Pourtant, ce n'est pas la première fois que la mise en place d'un parc éolien crée des problèmes dans les élevages (cf Derval/Lusanger, Erbray, Martigné/Retiers,...)

Après deux ans et demi, les problèmes sont toujours présents pour Monsieur et Madame POTIRON et la deuxième exploitation, aucune solution n'a encore trouvée. On en arrive

POTIRON et la deuxième exploitation, aucune solution n'a encore trouvée. On en arrive même à des rumeurs du style « ils ont été indemnisés par le promoteur... », car certains sont sans doute étonné de leur abnégation. Monsieur POTIRON en est même arrivé à penser qu'il aurait été mieux qu'un problème sanitaire soit détecté sur l'exploitation, le problème aurait ainsi été identifié et il repartait sur de nouvelles bases.

Il faut noter que les rapports d'expertise publiée en mai indiquent que la cause des problèmes est liée aux éoliennes mais pour le moment, aucune explication n'a été trouvée. Toutefois bien que 7 géobiologues soient intervenus à la demande de l'administration et ABO Wind, ces derniers rappellent que la géobiologie n'est pas reconnu comme une science, et refusent ainsi toutes conclusions définitives.

Il faut aussi indiquer que l'enjeu est de taille pour le développent des parcs éoliens en France si ce problème sanitaire était dévoilé. Mais l'ensemble des promoteurs éoliens semblent avoir les yeux rivés sur le cas du parc éolien des Quatre Seigneurs (cf de nombreux appels de promoteurs pour connaître le résultat des expertise auprès de Monsieur et Madame POTIRON). Le ministère de la Santé ainsi que le ministère de l'environnement ont aussi été alertés.

Dans les prochaines semaines, il est prévu un arrêt des éoliennes d'une journée pour faire de nouvelles constatations.

Madame POTIRON doit aussi subir des examens médicaux approfondis afin d'identifier l'origine de ses problèmes de santé.

Pour l'anecdote, aujourd'hui, la communauté de communes de Nozay est incapable de fournir des données chiffrées à Monsieur et Madame POTIRON concernant les retombées financières du parc éolien pour la communauté de communes !?